



## Règlement du concours photo *MécaPixel*

L'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) du CNRS lance en 2021 dans le cadre de son année thématique « La mécanique du futur » un concours photo au sein des unités qui lui sont rattachées.

Le concours est exclusivement consacré aux images issues de recherches scientifiques, réalisées dans le champ des sciences mécaniques et produites entre 2017 et 2021.

### Qui peut participer ?

---

Le participant peut être une personne ou un collectif. Il exerce une activité de recherche dans un laboratoire sous tutelle ou cotutelle du CNRS (unité propre, unité mixte, unité d'appui, etc.), rattaché à l'INSIS principalement ou secondairement, que celui-ci soit en France ou à l'étranger. Le participant doit pouvoir revendiquer un statut d'auteur de l'image soumise conformément à l'article L 113-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le participant peut être :

- Chercheur ou chercheuse, ingénieur ou ingénieure, technicien ou technicienne,
- Enseignant-chercheur ou enseignante-chercheuse,
- Doctorant ou doctorante, post-doctorant ou post-doctorante.

**Le participant ne peut soumettre qu'une seule image pour l'ensemble du concours MécaPixel.**

Plusieurs propositions peuvent provenir du même laboratoire si le participant est différent.

### Images admissibles

---

Les images admissibles sont **produites entre 2017 et 2021** dans le cadre du travail de recherche du participant et sont en lien direct avec cette recherche, réalisée dans le champ des sciences mécaniques.

Les technologies employées peuvent être de tout ordre : photographie en lumière naturelle ou utilisant divers rayonnements, instrument optique ou électronique, image de synthèse, modélisation, dessin, schéma, graphique, etc.

Les images peuvent être améliorées ou esthétisées mais ces manipulations ne doivent pas en altérer le sens. La colorisation et les traitements graphiques, avec des logiciels de type « Photoshop® », sont autorisés dans le but de clarifier ou de mettre en valeur le contenu de l'image mais ils ne doivent pas en dénaturer le contenu.

La taille minimale requise pour l'image est de **1200 pixels de côté**. Cependant, dans l'optique d'une exposition des images gagnantes, une taille d'au moins 2000 pixels serait idéale. (NB : en dessous de 1200 pixels, la taille sera un critère de disqualification pour le jury).

L'image doit être en format **png, jpg, tiff** ou **vectoriel**.



L'image ne doit pas être lauréate des différentes éditions du concours *La preuve par l'image*, ni être publiée sur la plateforme CNRS Images (<https://images.cnrs.fr>).

**Le CNRS s'engage à ne pas réutiliser les photos non retenues.** Toutefois, d'éventuelles cessions de droits pour une diffusion par le biais de la plateforme CNRS Images pourront être proposées au candidat. Dans ce cas, CNRS Images contactera directement les candidats concernés.

## Dépôt des images

---

Votre image (format png, jpg, tiff ou vectoriel) et le formulaire de candidature (format PDF) sont à envoyer par courriel à [insis.communication@cnrs.fr](mailto:insis.communication@cnrs.fr), sous réserve d'avoir informé au préalable de votre démarche la direction et le correspondant communication de votre unité.

Le fichier de l'image et du formulaire devront être intitulés sous la forme « **MécaPixel\_NOM\_ACRONYME-LABO** ».

Merci d'envoyer vos fichiers via *FileSender* s'ils sont volumineux.

## Date limite de candidature

---

La date limite pour l'envoi de votre candidature au concours est le **vendredi 29 octobre 2021**.

## Composition du jury

---

Les images seront sélectionnées par un jury constitué de personnes issues du milieu de la recherche et de la culture.

Le jury est composé de cinq personnes :

- **Fabien Godefert**, directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) du CNRS – Président du jury
- **Brigitte Bacroix**, directrice de recherche CNRS au sein du Laboratoire des sciences des procédés et des matériaux (LSPM, CNRS)
- **Romain Castellani**, ingénieur de recherche de Mines ParisTech au Centre de mise en forme des matériaux (CEMEF, CNRS/Mines ParisTech)
- **Angélique Durand**, iconographe, responsable de la photothèque chez Universcience
- **Jean-Baptiste Veyrieras**, rédacteur chez Epsilon



## Critères d'évaluation du jury

---

Le jury du concours « MécaPixel » effectuera une sélection de 10 à 30 images parmi l'ensemble des dossiers reçus. Ces images constitueront la sélection qui sera mise en valeur, et parmi laquelle seront attribués les différents prix.

### Critères premiers

- Qualité esthétique de l'image
- Capacité de l'image à illustrer la recherche

### Critères secondaires

- Pertinence du titre
- Qualité de la légende

### Critère bonus

- Originalité de l'angle choisi pour illustrer la recherche

## Prix et visibilité

---

Parmi la sélection d'images effectuée par le jury, 3 images recevront un prix : le Grand prix du jury, le Prix Coup de cœur du jury et le Prix du public.

La sélection des images du concours sera dévoilée à l'hiver 2021 pour permettre au public de voter pour le Prix du public. Le vote pour le Prix du public s'effectuera en ligne et sera ouvert à tous. Une information sera effectuée autour de ce prix par les moyens de communication habituels du CNRS : réseaux sociaux, lettres d'informations, sites web.

Les trois prix seront remis en février 2022, lors d'un colloque sur la mécanique organisé par le CNRS, l'Académie des sciences, en partenariat avec l'Association française de mécanique.

Les lauréats des trois prix recevront chacun :

- Un tirage grand format de la photographie ;
- Un abonnement de deux ans à la revue *Carnets de science*.

Les lauréats et les finalistes s'engagent à participer de diverses manières à des activités de communication relatives à l'image qu'ils ont présentée.

## Droits de publication, droits d'auteur et droits à l'image

---

Le participant doit être l'auteur de l'image et en posséder tous les droits, y compris l'autorisation de la ou des personnes y figurant, le cas échéant.

En s'inscrivant au concours, le participant dégage l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) du CNRS de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir et des litiges pouvant en résulter.

L'INSIS se réserve le droit de publier les images présélectionnées et les images lauréates du concours dans tous les médias et/ou formats, dans le but de faire la promotion du concours, des finalistes, des grands gagnants ou de la recherche.

L'INSIS s'engage à mentionner l'auteur à chaque reproduction de l'image retenue.

## Information sur les données du participant

---

L'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) du CNRS, 3 rue Michel Ange, 75794 Paris Cedex 16, en sa qualité de responsable de traitement, informe les candidats que les données à caractère personnel sont collectées et traitées avec comme finalité : l'organisation du concours photo MécaPixel. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public. Les données sont conservées jusqu'à la fin de l'organisation du concours, pour une durée de 12 mois maximum.

Vous disposez des droits suivants pour l'utilisation qui est faite de vos données : le droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation (le droit à une utilisation restreinte lorsque vos données ne sont pas nécessaires ou ne sont plus utiles), de portabilité (communiquer vos données à la personne de votre choix). Vous pouvez exercer ces droits en contactant le service communication de l'INSIS ([insis.communication@cnrs.fr](mailto:insis.communication@cnrs.fr)). Vous pouvez également contacter la déléguée à la protection des données à l'adresse postale Service protection des données du CNRS, 2 rue Jean Zay, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy ou par courriel à [dpd.demandes@cnrs.fr](mailto:dpd.demandes@cnrs.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation en ligne auprès de la CNIL ou par courrier postal.

## Engagement du participant

---

En s'inscrivant au concours, le participant accepte de respecter le règlement du concours. Toute décision des organisateurs à l'égard de tout aspect de ce concours, y compris l'admissibilité ou la disqualification des formulaires de participation, des commentaires ou des images sera finale et sans appel.

Lorsqu'un participant remplit le formulaire de candidature au concours, et s'il fait partie de la sélection, il doit consentir, pour les besoins de dissémination et de promotion de la recherche, à l'utilisation, à la modification, à la reproduction, à la publication, à la transmission et à la diffusion, par les organisateurs, de son nom, de sa photo et des renseignements sur le prix, et ce, à but non commercial et en rapport avec les missions de service public du CNRS, dans le but de faire la promotion du concours, des finalistes, des grands gagnants ou de la recherche.

Le participant dégage le CNRS de toute responsabilité quant à tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant résulter, directement ou indirectement, de leur participation ou tentative de participation au concours.

## Modification ou suppression du concours

---

L'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) du CNRS se réserve le droit de procéder à tout moment et sans préavis à la modification du concours, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à motiver sa décision, et sans que sa responsabilité puisse être recherchée à cet égard, à quelque titre que ce soit. Aucun dédommagement ni indemnité ne pourra lui être réclamé.

